

# L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE DANS LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Document de réflexion



Réseau pour le développement  
de l'alphabétisme et des compétences



Cette réflexion a été produite pour le compte du :



Réseau pour le développement  
de l'alphabétisme et des compétences

Par le cabinet :



Membres de l'équipe : Isabelle Creusot et Marc L. Johnson

© Avril 2022



# TABLE DES MATIÈRES

|          |   |           |
|----------|---|-----------|
| <b>1</b> | <b>Contexte</b>   | <b>1</b>  |
| <b>2</b> | <b>Repenser le continuum de l'éducation</b>   | <b>3</b>  |
| <b>3</b> | <b>Bâtir une démarche collective</b>  | <b>4</b>  |
| <b>4</b> | <b>Les premiers pas</b>   | <b>6</b>  |
| <b>5</b> | <b>Points de convergence</b>  | <b>7</b>  |
| <b>6</b> | <b>Questions</b>  | <b>7</b>  |
|          | <b>Annexe 1 : application du cadre des compétences globales du Conseil des ministres de l'Éducation dans les provinces et territoires.</b>  | <b>8</b>  |
|          | <b>Extraits</b>   | <b>8</b>  |
| 1.       | COLOMBIE-BRITANNIQUE  | 8         |
| 2.       | ALBERTA   | 9         |
| 3.       | MANITOBA  | 9         |
| 4.       | SASKATCHEWAN  | 10        |
| 5.       | ONTARIO   | 11        |
| 6.       | TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR   | 11        |
| 7.       | TERRITOIRES DU NORD-OUEST   | 12        |
| 8.       | NUNAVUT   | 12        |
| 9.       | NOUVEAU-BRUNSWICK   | 12        |
| 10.      | NOUVELLE-ÉCOSSE   | 13        |
| 11.      | ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD   | 13        |
| 12.      | YUKON   | 13        |
|          | <b>Annexe 2 : éléments sur les compétences dans la Politique d'aménagement linguistique et culturel du Nouveau-Brunswick et la Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario.</b> | <b>15</b> |
| 1.       | NOUVEAU-BRUNSWICK   | 15        |
| 2.       | ONTARIO   | 16        |

# 1 CONTEXTE

*L'apprentissage tout au long de la vie* est une aspiration mondiale qui répond aux transformations de la culture, de l'information, des technologies et du travail au 21<sup>e</sup> siècle. L'UNESCO lance un appel : « Le droit à l'éducation défini uniquement sur la base de la scolarisation ne répond plus bien à nos besoins. N'importe qui, n'importe où devra avoir droit à l'apprentissage tout au long de la vie<sup>1</sup>. » D'autres organisations comme le BIT<sup>2</sup>, l'OCDE<sup>3</sup>, le Forum économique mondial<sup>4</sup> ou l'Union européenne<sup>5</sup> préconisent le développement de *compétences* à travers un continuum de l'apprentissage. La Nouvelle-Zélande donne l'exemple en valorisant et coordonnant l'éducation des adultes comme partie intégrante du continuum de l'éducation<sup>6</sup>.

L'univers de la formation et de l'apprentissage est un écosystème en pleine expansion. Les portes d'entrée à l'apprentissage sont multiples et incluent désormais les grandes plateformes numériques qui entrent en concurrence avec les institutions d'éducation et de formation qui veillaient à cette fonction<sup>7</sup>.

Le Canada emboîte le pas en mettant désormais de l'avant les compétences pour réussir qui sont « nécessaires pour participer, s'adapter et s'épanouir dans l'apprentissage, le travail et la vie<sup>8</sup> ». De son côté le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) préconise depuis 2016 les compétences globales qui « permettent aux apprenantes et apprenants de répondre aux exigences changeantes et constantes de la vie, de travailler et d'apprendre, d'être actifs et réactifs envers leurs communautés, de comprendre différentes perspectives et d'agir face aux enjeux d'importance mondiale<sup>9</sup> ».

Le Québec est la seule province dotée d'une politique d'éducation et de formation des adultes et d'un cadre législatif rendant obligatoire l'investissement dans la formation<sup>10</sup>. Dès 1989, L'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA) lance un référentiel de 22 compétences génériques que l'on peut « développer dans un milieu de vie ou de travail, et transférer dans un autre milieu de vie ou de travail<sup>11</sup> ». Le référentiel a

---

<sup>1</sup> UNESCO (2021). *Repenser nos futurs ensemble : un nouveau contrat social pour l'éducation*. Rapport de la Commission internationale sur les futurs de l'éducation. Paris : UNESCO, p. 129.

<sup>2</sup> OIT (2021). *Compétences et apprentissage tout au long de la vie : repenser ces outils essentiels pour l'avenir du travail*. Conférence internationale du Travail 109e session, 2021. Genève : BIT.

<sup>3</sup> OCDE (2019), *Stratégie 2019 de l'OCDE sur les compétences : Des compétences pour construire un avenir meilleur*. Paris : Éditions OCDE, p. 21.

<sup>4</sup> World Economic Forum (2021). *Building a Common Language for Skills at Work. A Global Taxonomy*. En ligne.

<sup>5</sup> Union européenne. (2018). *Recommandation du conseil du 22 mai 2018 relative aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie*.

<sup>6</sup> Walker, J. (2022). *Poor Cousin No More: Lessons for Adult Education in Canada from the Past and New Zealand*. IRPP Insight No. 43. Montreal: Institute for Research on Public Policy.

<sup>7</sup> Baril, D. (2022), *Défis et enjeux du nouvel écosystème d'éducation des adultes en émergence*. Conférence prononcée au Réseau d'enseignement francophone à distance (REFAD), 2 février 2022. En ligne.

<sup>8</sup> Canada. EDSC (2021). *En apprendre davantage sur les Compétences*. Ottawa : Emploi et Développement social Canada.

<sup>9</sup> CMEC (2018). *Compétences globales du CMEC*. Page Web.

<sup>10</sup> Shoet, L., Coutant, I. (2019) *Influences : leçons tirées des politiques et des pratiques en alphabétisation et compétences essentielles au Canada, 1990-2019*. Syndicat canadien de la fonction publique.

<sup>11</sup> Dignard, H. (2018). *Identifier des compétences génériques pour favoriser l'autonomie des adultes, un référentiel de l'ICEA*. Institut de coopération pour l'éducation des adultes.

été suivi d'un outil de reconnaissance et de valorisation des compétences appelé « Nos compétences fortes » (1995). Et la province vient de se doter d'un référentiel québécois des compétences du futur<sup>12</sup> (CPMT, 2022).

Les communautés francophones et acadiennes ont choisi, depuis plusieurs décennies déjà, de faire du *continuum de l'éducation* en français une priorité collective. Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a constaté cet état de fait dès 2005 :

La communauté francophone minoritaire considère l'éducation en français comme un continuum à l'intérieur duquel il faut se donner des outils pour s'épanouir en français tout au long de la vie et dans tous les secteurs touchant la vie communautaire<sup>13</sup>.

Et le rapport du Comité permanent des langues officielles recommandait en 2018 :

Que le gouvernement du Canada reconnaisse que le dossier du développement de l'alphabétisme et des compétences essentielles des adultes fait partie intégrante du continuum en éducation dans la langue de la minorité au Canada et qu'il lui attribue les ressources conséquentes. (...) Certes, le texte de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés garantit seulement que l'enseignement au niveau primaire et secondaire sera dispensé dans la langue de la minorité. Cela étant dit, en vertu du principe d'égalité réelle, les CLOSM devraient avoir accès à des services comparables en termes de qualité à ceux qui sont dispensés à la majorité. Les CLOSM militent donc pour obtenir un appui accru de la part des gouvernements pour améliorer l'offre de services dans la langue de la minorité dans les domaines de l'éducation à la petite enfance, de l'enseignement postsecondaire et de la formation aux adultes<sup>14</sup>.

Le rapport se basait notamment sur les *quatre piliers de l'apprentissage à vie* tels que défini par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), soit : l'apprentissage et le développement de la petite enfance; les systèmes scolaires primaires et secondaires, l'enseignement postsecondaire et l'apprentissage et le développement des compétences des adultes<sup>15</sup>.

Le Plan de concertation stratégique 2017 du Forum des leaders a adopté comme l'un de ses résultats le développement des compétences<sup>16</sup>. Le Plan stratégique sur l'éducation de langue française 2017-2022 intègre cette idée : « la réussite se situe dans une perspective de *continuum d'apprentissage* qui commence dès la petite enfance pour se poursuivre tout le long de la vie<sup>17</sup>. » Il y a quelques années, le Réseau de développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC) a réuni les grands joueurs de la francophonie canadienne afin de concevoir une stratégie d'impact collectif sur l'apprentissage tout au long de la vie<sup>18</sup>.

Le récent projet de loi C-13 visant à modifier la *Loi sur les langues officielles* démontre l'engagement du gouvernement du Canada à appuyer l'apprentissage tout au long de la vie. Le RESDAC a d'ailleurs demandé

---

<sup>12</sup> Québec. Commission des partenaires du marché du travail (2022). *Référentiel québécois des compétences du futur*. En ligne.

<sup>13</sup> Canada. Sénat (2005). *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*. Rapport intérimaire du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Ottawa, p. 16.

<sup>14</sup> Canada. Chambre des communes (2018). *L'alphabétisation et le développement des compétences des adultes : une composante essentielle du continuum en éducation des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*. Rapport du Comité permanent des langues officielles. Ottawa. p. 13.

<sup>15</sup> Conseil des ministres de l'éducation (Canada) (2008). *L'éducation au Canada – Horizon 2020*. Déclaration conjointe. Ministres provinciaux et territoriaux de l'éducation.

<sup>16</sup> Forum des leaders (2017). *Plan de concertation stratégique 2017*. Ottawa : FCFA.

<sup>17</sup> *Plan stratégique sur l'éducation de langue française 2017-2022*. Vue d'ensemble.

<sup>18</sup> Johnson, M.L. (2018). *L'apprentissage tout au long de la vie pour notre communauté francophone. Guide pour une stratégie locale d'impact collectif*. Ottawa : RESDAC.

dans un mémoire au Comité permanent des langues officielle d'ajouter les notions de contexte formel, non formel et informel à l'article 41(3) (en rouge ci-dessous) :

41(3) Le gouvernement fédéral s'engage à renforcer les possibilités pour les minorités francophones et anglophones de faire des apprentissages de qualité, **en contexte formel, non formel et informel**, dans leur propre langue tout au long de leur vie, notamment depuis la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires<sup>19</sup>.

## 2 REPENSER LE CONTINUUM DE L'ÉDUCATION

C'est certainement une conjugaison du souffle mondial et des demandes de nos communautés si la prochaine *Loi sur les langues officielles* intègre l'idée de l'apprentissage tout au long de la vie. Il y a toutefois lieu de s'inquiéter du fait que cette formulation omette de nommer spécifiquement le secteur *non formel* de l'apprentissage, qui est pourtant un volet crucial en éducation des adultes, mais aussi dans le secteur jeunesse, celui des femmes, des aînés, des parents, du développement communautaire, etc.

C'est la solidité de chaque maillon qui assure la force du continuum et donc la vitalité de nos communautés. À ce jour, même s'il lui reste des défis de consolidation, le maillon *scolaire* du continuum est bien établi, celui de la *petite enfance* est reconnu et en développement, tout comme celui du *postsecondaire*. Celui de *l'éducation des adultes*, qui inclut mais ne se limite pas à l'alphabétisation, reste fragile, mal reconnu et sous-financé. Pour alimenter et soutenir la vie en français, laquelle justifie nos écoles, nos établissements d'enseignement postsecondaire et nos centres de la petite enfance de langue française, il faut des adultes instruits, cultivés, compétents et motivés, qui accompagnent et guident leurs enfants, qui participent à la vie scolaire et parascolaire, communautaire et citoyenne, culturelle et socioéconomique.

L'initiative du gouvernement du Canada d'aligner les compétences essentielles sur les compétences du 21<sup>e</sup> siècle est une occasion de démontrer que la spécificité francophone en situation minoritaire existe aussi au niveau de l'apprentissage tout au long de la vie, et notamment des *compétences pour réussir*. Les défis propres à nos communautés donnent un ancrage particulier à ces compétences :

- Comment assurer une *collaboration* dans la gouvernance communautaire ou dans la construction identitaire?
- Comment développer nos compétences d'*adaptabilité* et de *communication* requises en contextes plurilingues?
- Comment mettre la *résolution de problèmes* ou la *créativité et l'innovation* au service de notre résilience en tant que minorité?
- Comment renforcer les compétences de base en *lecture, rédaction, calcul* et *compétences numériques* de nos communautés qui ne sont pas à la hauteur de celles de la majorité anglophone?

Globalement, on peut voir l'apprentissage tout au long de la vie comme un vecteur de la *vitalité* de nos communautés. Le RESDAC propose donc à ses partenaires de la francophonie canadienne de collaborer, dans une démarche collective, afin de répondre aux besoins en matière de développement des compétences des francophones de tout âge et de tout milieu. Il ne s'agit pas ici d'une initiative du RESDAC, mais d'une entreprise collective.

---

<sup>19</sup> Canada. Chambre des communes. (2022). *Projet de loi C-13 : Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois*. Ottawa. Première lecture le 1<sup>er</sup> mars 2022. Modification en rouge proposée par le RESDAC.

### 3 BÂTIR UNE DÉMARCHE COLLECTIVE

Bien que certains organismes francophones qui oeuvrent en éducation ou en formation apparaissent comme des acteurs naturels du continuum de l'apprentissage, il reste que la plupart des organismes qui soutiennent la vitalité de nos communautés requièrent, bénéficient ou contribuent au développement des compétences. Un tour d'horizon des traces documentaires et des opinions de plusieurs organismes nous indique qu'une démarche collective est possible afin de renforcer nos capacités d'apprentissage tout au long de la vie. Voici quelques propositions ou questions qui devraient nous amener à réfléchir au sens et à la faisabilité d'une telle démarche.

#### *La personne apprenante au centre de la démarche*

L'apprentissage tout au long de la vie nous invite à décentrer notre perspective. Nos organisations sont habituées à opérer des services, à développer ou à défendre des territoires sectoriels, à penser en termes d'offres. Or nous sommes invités à revenir aux *personnes apprenantes*, à passer de l'offre de services de formation à la demande de compétences, de l'éducation à l'apprentissage, de « former » à « se former », de l'enseignement à l'accompagnement.

Bien que l'apprentissage soit souvent une démarche individuelle, il faut tenir compte du fait que ces individus sont associés à une *diversité* de réalités : ils sont parents, employé·e·s, aîné·e·s, jeunes, femmes, immigrant·e·s, etc. Ils sont à des degrés divers de littératie et ils ont développé d'innombrables connaissances et compétences qui sont ou non reconnues. L'enjeu est d'habiliter, d'intégrer et de valoriser la majorité de nos adultes francophones qui, rappelons-le, se situe en dessous du niveau de littératie jugé nécessaire pour fonctionner dans la société contemporaine<sup>20</sup>.

#### *Un effort collectif...*

L'apprentissage tout au long de la vie est une problématique complexe. Aucun organisme, aucune institution ne peut l'assumer seul. Il requiert un effort collectif, une approche transversale – que l'on pourrait aussi qualifier d'intersectorielle, d'intégrée ou d'écosystémique – qui aille au-delà de nos efforts déjà déployés en silos. Cet effort doit viser le plus évident, c'est-à-dire *l'apprentissage formel* qui est déjà pris en charge par les systèmes scolaires et postsecondaires qui forment et certifient les apprentissages réussis. Il doit aussi se charger de faire reconnaître et de soutenir *l'apprentissage non formel*, qui se développe dans le cadre d'activités structurées, sans toutefois être crédité, et *l'apprentissage informel* qui se réalise au niveau personnel par des lectures, des recherches, des échanges, des rencontres, etc. L'apprentissage tout au long de la vie se réalise donc dans divers contextes, que l'on peut ramener à celui de l'individu et sa famille, celui des institutions éducatives, celui du travail et celui de la vie dans la communauté ou la société.

#### *... pour consolider l'espace francophone*

L'espace francophone regroupe tous les lieux où se parle la langue française et se vivent, s'expriment et se créent les cultures francophones. Nous savons que *l'insécurité linguistique*<sup>21</sup> ronge cet espace, que nombre de francophones n'y participent pas faute de confiance en soi ou de compétences en français. Participer au développement et à la reconnaissance des compétences de tous et toutes, c'est contribuer à les habiliter afin qu'ils prennent part à cet espace francophone.

#### *... pour créer une citoyenneté active dans des communautés fortes*

---

<sup>20</sup> Canada. Statistique Canada (2013). *Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*. Ottawa : StatCan, EDSC, CMEC.

<sup>21</sup> Fédération de la jeunesse canadienne-française (2020). *Stratégie nationale pour la sécurité linguistique*. Ottawa : FJCF.

L'apprentissage tout au long de la vie est corrélé à la *citoyenneté active*, une citoyenneté qui agit et transforme son monde. Celle-ci est possible lorsque les citoyen·ne·s connaissent et comprennent leurs droits et leurs responsabilités et qu'ils sont en mesure de les exercer. Ces conditions requièrent des compétences de littératie, l'accès à de l'information fiable et une compréhension des enjeux. Le développement de la *vitalité* de nos communautés s'appuie à son tour sur la citoyenneté active de ses membres. Ces derniers doivent affirmer leur existence et réclamer les services auxquels ils ont droit en français.

Le schéma ci-dessous illustre la démarche.

## CONTINUUM D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE



**FORMEL :**  
l'apprentissage et le développement de la petite enfance; les systèmes scolaires primaires et secondaires et l'enseignement postsecondaire.

**NON FORMAL :**  
les garderies, l'alphabétisation familiale, la formation continue et professionnelle, l'apprentissage et le développement des compétences des adultes.

**INFORMEL :**  
les sports, les activités sociales et culturelles, le bénévolat, etc.

Source du modèle des Compétences pour réussir :  
Canada: EDC (2021). *En apprenant davantage sur les Compétences*. Ottawa : Emploi et Développement social Canada.



## 4 LES PREMIERS PAS

Voici ce que les partenaires font déjà et qui sont des éléments constitutifs d'une démarche collective :

- *Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC)* : éducation et formation des adultes, développement de compétences, alphabétisation familiale, ...
- *Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA)* : compétences en leadership, gouvernance et gestion des organismes membres du réseau; accueil, accompagnement, intégration, inclusion des immigrant·e·s.
- *Commission nationale des parents francophones (CNPF)* : formation des éducatrices à la construction identitaire; leadership des gestionnaires de CPE.
- *Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC)* : alphabétisation des aîné·e·s, fracture numérique des aîné·e·s, intergénérationnel.
- *Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)* : compétences en formation initiale des enseignant·e·s et en formation continue.
- *Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC)* : clientèle jeune et adulte au collégial, reconnaissance des acquis et des compétences, porte d'entrée des nouveaux arrivants.
- *Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)* : enseignement de l'art et par l'art; créativité et innovation.
- *Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)* : école communautaire citoyenne qui accueille l'apprentissage tout au long de la vie, construction identitaire de toute la communauté; formation continue, mentorat et accueil des enseignant·e·s issus de l'étranger.
- *Association canadienne d'éducation de langue française (ACÉLF)* : continuum en construction identitaire tout au long de la vie; formation du nouveau personnel enseignant sur les particularités de l'enseignement en français en milieu minoritaire; sur la construction identitaire des élèves; les compétences de citoyenneté numérique des élèves.
- *Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)* : stratégie nationale pour la sécurité linguistique; programme d'employabilité *DépasseToi* (15-30 ans) qui appuie le développement de compétences, ainsi que la création d'emplois de qualité en français, Jeux de la francophonie, plan de développement individuel de l'équipe interne, etc. Le réseau jeunesse participe avec la communauté à la construction identitaire des jeunes et contribue à former des citoyen·ne·s engagés.
- *Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada)* : stratégie nationale en matière de jeunesse économique afin de renforcer notamment les capacités des membres du Réseau en termes d'entrepreneuriat, de littératie financière et d'employabilité jeunesse; porte d'entrée pour faciliter l'employabilité et l'intégration économique des immigrant·e·s francophones; développement de la capacité entrepreneuriale en petite enfance et services d'entrepreneuriat incluant de la formation.
- *Société Santé en français (SSF)* : formation sur la mise en œuvre de l'offre active des services de santé en français; projet Petite enfance en santé pour améliorer l'accès à des services de santé et de mieux-être pour la petite enfance francophone, améliorer le mieux-être des parents, dès la période prénatale, ainsi que des enfants de 0 à 6 ans et de leur famille, engager les communautés dans la prise en charge de leur santé, de leur mieux-être et de l'ensemble de leurs services de santé.

## 5 POINTS DE CONVERGENCE

Nous constatons que les efforts des partenaires sont multiples et que l'on peut en dégager quelques éléments de convergence pour une démarche collective et des partenariats stratégiques :

- Tous les élèves des écoles de langue française, les étudiant·e·s des collèges et universités et leurs parents doivent comprendre l'importance de développer les compétences pour réussir dans la société du 21<sup>e</sup> siècle.
- Tous les adultes ont le droit à l'éducation afin de développer des compétences de bases en littératie, numératie et des compétences numériques.
- Tous les adultes francophones sont appelés à développer leurs compétences, à se perfectionner ou carrément à faire une reconversion afin de rester actifs en emploi et engagés dans leur communauté.
- Dans des milieux bilingues ou plurilingues, tous les francophones doivent développer et maintenir des compétences langagières en langue seconde.
- Tous les organismes qui animent le souffle de nos communautés doivent développer les compétences de leur personnel en gestion, en développement communautaire, en leadership, etc.
- Tous les organismes doivent développer leur capacité de gouvernance par la formation de leurs bénévoles et de leurs administrateurs et administratrices.
- Les communautés francophones et acadiennes ont droit à un référentiel des compétences pour réussir qui soit à leur image et qui réponde à leurs besoins spécifiques, que ce soit pour intégrer le marché du travail, être de meilleurs parents, être moins isolés comme aîné·e·s, être des citoyen·ne·s actifs et épanouis, etc.

## 6 QUESTIONS

Le développement d'une stratégie collective pour l'apprentissage tout au long de la vie va nécessiter que plusieurs questions soient abordées :

- Qui sont les partenaires de cette stratégie?
- Quelle gouvernance? Une nouvelle table?
- Qui assume le leadership de la stratégie?
- Comment voulons-nous délimiter les chantiers de cette stratégie?
- Quels seraient les chantiers à prioriser?
- Comment articuler cette stratégie avec les autres qui sont déjà en cours?
- Que devons-nous savoir, quelles données nous manquent pour saisir adéquatement les enjeux auxquels nous faisons face et trouver ensemble les bonnes solutions? Par exemple : la situation de littératie de nos communautés (en deçà de la moyenne canadienne ou des moyennes dans certaines P/T tels que NB, ON, MB).
- Quelle échéance nous donnons-nous?
- Quels modèles peuvent nous inspirer (groupes autochtones)?

# ANNEXE 1 : APPLICATION DU CADRE DES COMPÉTENCES GLOBALES DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION DANS LES PROVINCES ET TERRITOIRES.

Source : Conseil des ministres de l'Éducation (2020). *Cadre pancanadien pour les compétences globales selon la perspective du système*. Toronto: CMEC

« L'une des réponses principales aux défis éducationnels de ce siècle est l'élaboration de cadres de compétences globales qui sont mis en œuvre à l'aide d'approches de l'éducation basée sur les compétences. »

« Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), les enseignantes et enseignants cherchent essentiellement à répondre à deux questions principales afin de préparer les jeunes pour le monde d'aujourd'hui :

- 1) de quelles compétences, attitudes, connaissances et valeurs les élèves auront-ils besoin pour réussir et façonner leur monde? et
- 2) comment les systèmes éducatifs peuvent-ils s'assurer que chaque élève acquiert de telles compétences avec efficacité? »

« Le cadre du CMEC réfère à sept domaines de changement pour répondre à la question 2)

- *Pensée critique et résolution de problèmes*
- *Innovation, créativité et entrepreneuriat*
- *Apprendre à apprendre/la conscience de soi et l'apprentissage autonome*
- *Collaboration*
- *Communication*
- *Citoyenneté mondiale et*
- *Durabilité* »

« Ces compétences globales correspondent de près aux cadres de compétence auxquels les provinces et les territoires ont déjà donné la priorité dans leurs systèmes d'éducation. »

## EXTRAITS

### 1. COLOMBIE-BRITANNIQUE

Source : <https://curriculum.gov.bc.ca/competencies>

En 2011, la Colombie-Britannique est devenue une **adoptante précoce des compétences de base**, soit la *communication*, la *réflexion (la pensée créatrice et la pensée critique)* et la *compétence personnelle et sociale* (Walt, Toutant et Allen, 2017). Ces compétences désignent les « compétences intellectuelles, personnelles et sociales et émotionnelles que tous les élèves doivent développer afin de s'engager dans l'apprentissage en profondeur et l'apprentissage tout au long de la vie. Avec les fondements de la littératie et de la numératie, elles sont au cœur du programme d'études et du système d'évaluation de la maternelle à la 12e année de la Colombie-Britannique et soutiennent directement les élèves dans leur croissance en tant que citoyens éduqués ».

(...)



Parlant d'approche « basée sur les concepts » et « axée sur les compétences », le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique recherche une compréhension approfondie et la capacité d'exécution. Les matières traditionnelles sont reliées à de « grandes idées », à des compétences de base, aux compétences et au contenu du programme d'études.

## 2. ALBERTA

Sources :

Alberta Education. *Cadre directeur pour la conception et l'élaboration du curriculum provincial de la maternelle à la 12e année (Programmes d'étude)* (Cadre directeur), Edmonton: Alberta Education, 2016.

Alberta Regional Professional Development Consortium et Edmonton Regional Learning Consortium. *Students learning through competencies*, 2016.

Le programme d'études actuel de l'Alberta favorise l'**acquisition des compétences suivantes** : *la pensée critique, la résolution de problèmes, la communication, la gestion de l'information, la collaboration, la créativité et l'innovation, la citoyenneté culturelle et mondiale ainsi que le développement et le bien-être personnels*. Les programmes d'études futurs continueront à promouvoir ces compétences.

(...)



Des descriptions, des indicateurs et des exemples montrent comment les compétences peuvent se manifester dans le contexte des programmes d'études actuels de la maternelle à la 12e année de l'Alberta.

(...)

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta travaille sur l'élaboration de son programme d'études provincial de la maternelle à la 12e année dans six matières, enseignées en français et en anglais.

(...)

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta a introduit un nouveau programme d'études provincial de la maternelle à la 4e année qui intègre l'acquisition des compétences dans les résultats d'apprentissage, facilité par la plateforme numérique *LearnAlberta*. Elle permet d'accéder aux renseignements sur les compétences, la littératie et la numératie, de les relier aux résultats d'apprentissage et de les utiliser pour planifier les expériences d'apprentissage des élèves.

## 3. MANITOBA

Source : *Cadre pour l'amélioration continue de la maternelle à la 12e année\**

Le Manitoba incorpore actuellement *la littératie et la communication, la résolution des problèmes, les relations humaines, la technologie, et les perspectives autochtones* dans les programmes d'études.

(...)

De plus, *l'éducation en vue du développement durable* est intégrée dans les programmes d'études de la maternelle à la 12e année, y compris des révisions à l'éducation professionnelle technique, à partir de résultats d'apprentissage généraux transversaux et transposés en résultats d'apprentissage propres à la matière.

(...)

Même si la province en est seulement au début du processus d'incorporation des compétences globales, elle a récemment connu un changement réussi du système dans l'initiative d'éducation en vue du développement durable

(ÉDD). Nous pourrions dire que l'ÉDD est « essentiellement et par définition, l'éducation pour le XXIe siècle » (Bell, 2016, p. 2) et cadre donc étroitement avec les efforts associés aux compétences globales.

(...)

Pour ce qui est des compétences globales, le Manitoba a actuellement de nombreuses pochettes d'activité dans le cadre desquelles les écoles et les districts mettent à l'essai une variété d'approches d'apprentissage des compétences globales et du XXIe siècle (p. ex., les compétences du CMEC, les six compétences établies par Michael Fullan, la vie durable et la justice sociale) (Macauley, communication personnelle, 19 mars 2018). En outre, dans le cadre d'une réforme plus vaste du système, le Manitoba, via son cadre\* met l'accent sur la cohérence, le renforcement des capacités, la prise de décisions fondée sur les données et la responsabilité partagée en ce qui concerne la réussite des élèves.

## 4. SASKATCHEWAN

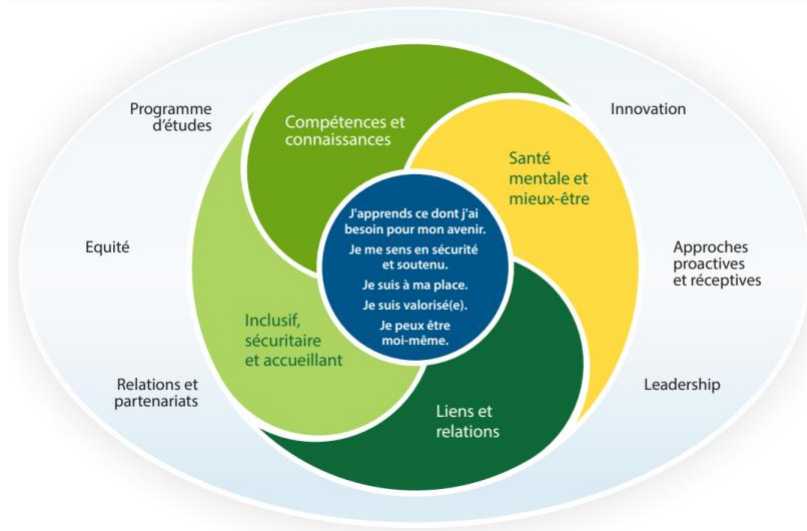
Source : *Cadre du plan d'éducation de la province de 2020 à 2030*

Le cadre pour le plan d'éducation de la province repose sur les quatre piliers • Les compétences et les connaissances requises pour la vie, la participation à la société et l'apprentissage futurs; • La santé mentale et le bien-être; • Les liens entre les gens et les relations entre les systèmes et les structures; • Des milieux d'apprentissage inclusifs, sécuritaires et accueillants.

(...) Le programme d'études est réceptif, pertinent et axé sur l'élève. Il est notamment éclairé par des pratiques et des compétences mondiales efficaces.

(...) Les grandes orientations de l'apprentissage couvrent les attributs souhaités chez les élèves et décrivent les connaissances qu'ils acquerront tout au long de leurs études primaires-secondaires. Ces attributs sont, notamment :

- *Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté;*
- *La motivation requise pour apprendre tout au long de la vie;*
- *La capacité d'être des citoyennes et citoyens engagés.*



Les compétences interdisciplinaires présentent des perspectives, des valeurs, des compétences et des processus jugés importants pour l'apprentissage dans toutes les matières. Ces compétences doivent être explorées dans chaque matière, à chaque année scolaire, et sont notamment :

- *Le développement de la pensée;*
- *La construction identitaire et l'interdépendance;*
- *L'acquisition de différentes formes de littératie;*
- *L'acquisition du sens de la responsabilité sociale.*

Les programmes d'études renouvelés de la Saskatchewan reflètent divers cadres qui soutiennent l'acquisition de la *littératie financière, le développement durable et l'enseignement sur les traités*. (...) Les compétences globales pourraient être examinées dans le cadre de son travail.

## 5. ONTARIO

Source : *Définir les compétences du 21e siècle pour l'Ontario*. (2016)

Le document «guide le personnel du Ministère ainsi que d'autres spécialistes de l'éducation, des politiques et de la recherche dans leurs discussions sur la meilleure orientation à donner à la politique provinciale pour aider les élèves à acquérir les compétences du 21<sup>e</sup> siècle nécessaires à leur réussite» (Ontario, 2016, p. 3). Depuis la publication du document, la province a défini des compétences transférables qui appuient les compétences pancanadiennes définies par le CMEC.

D'autres termes sont associés à l'expression « compétences du 21e siècle » (...) Dans leur usage habituel, ces termes englobent les compétences cognitives et non cognitives, les connaissances et les attitudes.

Quoi de neuf à propos des compétences du 21e siècle? Ce monde en changement transforme la nature des compétences telles que *la communication et la collaboration*, qui ont été essentielles tout au long de l'histoire. Ainsi, la nature de la collaboration évolue et nécessite une gamme de compétences de plus en plus complexes. Comme l'explique Dede (2010), « (...) Par conséquent, en dépit de son caractère permanent, la collaboration est digne de figurer parmi les compétences du 21e siècle, car les capacités interpersonnelles et coopératives revêtent plus d'importance et nécessitent des habiletés plus pointues qu'à l'ère industrielle précédente. » Dans les cadres internationaux, les compétences du 21e siècle les plus importantes, qui offrent des avantages quantifiables dans un vaste éventail de contextes, sont celles qui sont en lien avec *la pensée critique, la communication, la collaboration, la créativité et l'innovation*. Les compétences dans le domaine *intrapersonnel* contribuent grandement au bien-être, au développement du caractère et à la réussite des élèves. Les compétences associées à la *métacognition* et à une mentalité de croissance sont indispensables à une réussite à long terme. Des compétences associées à la *citoyenneté locale, mondiale et numérique* améliorent la capacité de l'individu à réagir de manière constructive dans des circonstances changeantes ou difficiles. Les compétences associées à la *créativité et à l'innovation* sont des éléments importants de l'activité entrepreneuriale

Plusieurs cadres font état de l'ensemble des compétences se rapportant à l'identité de l'élève en tant qu'individu et membre de sa communauté, de la société et du monde. Ces compétences sont quelquefois regroupées sous le vocable « *compétences personnelles et sociales* » (British Columbia Ministry of Education, 2013), ou « *littératie citoyenne, conscience universelle et habiletés interculturelles* » (Singapore Ministry of Education, 2010) ou *citoyenneté éthique* » (Alberta Education, 2011).

En raison de l'accent mis depuis peu sur la pédagogie redéfinie par la technologie dans le cadre de l'Initiative de recherche portant sur l'innovation au 21e siècle (2011-2014), *la citoyenneté numérique* figure désormais parmi les priorités des conseils scolaires de l'Ontario.

De nombreux conseils scolaires prennent les devants pour définir les compétences du 21e siècle et les intégrer à leur vision et leur plan stratégique.

Dès août 2014, plus de la moitié (39) des conseils scolaires anglophones de l'Ontario et deux tiers (8) des conseils scolaires de langue française avaient établi les compétences du 21e siècle sur lesquelles ils se concentraient, puis les avaient affichées sur leur site Web pour les communiquer au public.

## 6. TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Sources : The Premier's Task Force on Improving Educational Outcomes (2017). *Now is the Time. The Next Chapter in Education in Newfoundland and Labrador*. Education of Early Childhood Development (2018). *Education Action Plan. The Way Forward*.

Plusieurs recommandations portent sur la santé mentale et le bien-être des élèves et appuient ainsi la compétence « apprendre à apprendre/la conscience de soi et l'apprentissage autonome ». Les objectifs de ce plan d'action sont liés au système d'éducation pris dans son ensemble, où les arts, l'éducation physique, les sciences, la littérature, la lecture et l'apprentissage au XXI<sup>e</sup> siècle fleurissent. À titre d'exemple, la révision du curriculum d'études sociales met davantage l'accent sur la compétence « *citoyenneté mondiale et durabilité* ».

## 7. TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Sources : *Cadre d'action pour le renouveau et l'innovation en éducation : nouvelles orientations* (2013). *Culture et Emploi. Cadre d'action pour la réforme et l'innovation en éducation : Nouvelles orientations*. Site Web. (2018).

Le résultat principal de l'éducation aux Territoires du Nord-Ouest est que chaque élève devienne une personne apte au sens qui lui est donné, ce qui correspond aux compétences qu'une personne doit avoir pour l'aider à « faire preuve d'intégrité dans ses relations avec elle-même, avec la terre, avec les autres et avec le monde spirituel » (p. xiv). La relation d'une personne avec la terre (l'environnement et sa durabilité et sa relation avec soi et avec les autres [la citoyenneté responsable]) est déterminante. Pour atteindre l'objectif de devenir une personne apte, les Territoires du Nord-Ouest ont énoncé les cinq «compétences» clés. Ces compétences sont : *interpréter et exprimer le sens; prendre soin de soi-même et devenir qui tu veux devenir; contribuer à une belle vie dans ce monde interconnecté; négocier le changement et remettre en question; et s'engager avec des idées et réagir à la complexité* lesquelles compétences aident les élèves à atteindre cet objectif principal. (...) Les changements proposés dans le cadre sont importants et ont une grande portée, touchant tous les aspects du système éducatif ainsi que ses relations avec les autres systèmes.

## 8. NUNAVUT

Source : *Le cadre d'éducation pour le curriculum du Nunavut* (2007).

Le Nunavut a entrepris son processus de réforme en éducation lorsqu'il est devenu un territoire en 1999. À l'instar des Territoires du Nord-Ouest, il a capturé dans son système l'histoire et les valeurs culturelles dans ses compétences en consultant les aînés et d'autres membres de la communauté. Les consultations cadraient avec une approche des compétences, soit que les aînés préconisaient en priorité de « faire » au lieu de « savoir ». Selon eux, le «vrai apprentissage doit démontrer une capacité réelle ». Le cadre d'éducation du Nunavut fait mention de l'objectif de «créer un être humain apte ». Le système éducatif et le programme d'études du Nunavut sont basés sur huit principes Inuit Qaujimajatuqangit (IQ). À l'aide de ces concepts inuits, le ministère de l'Éducation du Nunavut a défini les compétences et les a schématisées par rapport à d'autres ensembles de compétences (p. ex., les principes Qanuqtarunnarniq saisissent les compétences de *la pensée critique, de la résolution de problèmes, de la prise de décisions, ainsi que de la créativité et de l'innovation*). L'accent est mis dans tout le processus sur l'apprentissage expérientiel, et l'évaluation comprend la démonstration des compétences au cours de stages.

## 9. NOUVEAU-BRUNSWICK

Source : *Plan d'éducation de 10 ans – Donnons à nos enfants une longueur d'avance (Secteur francophone)* (2016).

Les enfants et les jeunes vivent dans une société du savoir en constante évolution. Pour connaître une vie riche de succès, les jeunes requièrent des compétences qui leur permettent d'être des citoyennes et citoyens épanouis et engagés.

(...)

Le profil de sortie préconise l'approche par compétences, qui permet à l'élève d'agir dans divers contextes d'apprentissage et de vie. Trois compétences qui se développeront de façon interdépendante tout au long du parcours éducatif ont été ciblées :

- Compétence socioaffective;
- Compétence cognitive;
- Compétence communicative.

Dans le rapport *Le pouvoir de la littératie*, qui a été publié en 2016 par le gouvernement provincial, plusieurs pistes d'action sont proposées pour tenter de remédier aux lacunes qui ont été identifiées par de nombreux intervenants et intervenantes. On y précise que : « **La littératie** doit être une priorité alors que le Nouveau-Brunswick s'oriente vers une plus grande prospérité et une plus grande satisfaction de ses résidents. Cela exigera un engagement afin de créer des occasions de s'investir dans des environnements riches en littératie, et ce, **à toutes les étapes de vie**. Chaque enfant devrait être prêt et désireux d'apprendre avant la maternelle. Chaque élève devrait recevoir le soutien et les

encouragements nécessaires pour atteindre le niveau de littératie approprié. Personne ne devrait obtenir un diplôme sans atteindre les résultats attendus en matière de littératie. » (p. 3)

## 10. NOUVELLE-ÉCOSSE

Source : *Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse. Les trois « R » : renouveler, réorienter, rebâtir.* (2015).

« Il n'y a pas un instant à perdre : nos élèves se trouvent maintenant dans nos écoles et attendent de meilleures possibilités d'apprentissage pour se préparer aux défis qui les attendent. Leur avenir repose sur les connaissances et les compétences nécessaires à la réussite au sein d'une économie qui évolue rapidement. L'avenir de la Nouvelle-Écosse repose sur des citoyens sains, bien éduqués et socialement responsables qui sauront bâtir l'économie. » (p.34)

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (2017) *Stratégie provinciale sur la littératie pour la Nouvelle-Écosse.*

Les compétences transdisciplinaires sont les attitudes, les aptitudes et les connaissances qui préparent les élèves à connaître la réussite dans le cadre de leur participation à l'apprentissage à vie et dans les transitions se rapportant à la vie et au travail. Elles couvrent les domaines suivants : *citoyenneté, communication, créativité et innovation, pensée critique, développement personnel, cheminement de carrière et maîtrise des technologies.* (...) *L'appropriation de la langue et la culture acadienne/francophone* est une autre compétence transdisciplinaire requise pour les élèves francophones.

## 11. ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

Source : Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard. Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (2015). *Cadre des compétences transdisciplinaires.* CAMEF : Halifax.

Cet environnement dynamique exige que les élèves développent des savoir-faire variés, acquièrent des connaissances approfondies et se munissent d'une gamme de compétences et d'habiletés d'actualité au 21e siècle.



Les compétences décrivent les attentes non pas en fonction des disciplines individuelles, mais plutôt par rapport aux connaissances, aux habiletés et aux attitudes acquises au cours du programme. Ces compétences transdisciplinaires confirment que les élèves doivent établir des liens et développer des habiletés qui dépassent les limites des disciplines, et ce, afin d'être apte à répondre aux demandes actuelles et futures, toujours changeantes, de la vie, du monde du travail et des études.

Les compétences transdisciplinaires définissent l'ensemble interdépendant d'attitudes, d'habiletés et de connaissances que les apprenants doivent posséder pour participer activement à l'apprentissage continu et réussir les transitions vie-travail.

Ce document représente une vision commune des compétences – un ensemble d'attitudes, d'habiletés et de savoir – au-delà des compétences de base suffisantes nécessaires en littératie et en numératie qui préparent les apprenants de se livrer à une vie de transitions et des apprentissages. Il définit l'orientation régionale que les provinces souhaitent poursuivre pour atteindre l'excellence et accorde la flexibilité de créer des programmes d'études qui tiennent compte des priorités et des échéanciers des provinces.

## 12. YUKON

Source : *Plan pour l'année scolaire 2021-2022 – Maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Lignes directrices à l'intention des écoles pour l'année scolaire 2021-2022.* (2022).



La priorisation de la numératie et de la littératie de même que l'enseignement des compétences essentielles demeurent d'importants outils pour atténuer les inévitables répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'apprentissage des élèves.

Le personnel enseignant de la maternelle à la 12e année devrait poursuivre les évaluations formatives afin de surveiller l'apprentissage des élèves dans les domaines ciblés de la numératie, de la littératie et du développement des compétences essentielles pour chacun des aspects du 14 programme d'études.

Dans le cadre du programme d'études modernisé du Yukon, les élèves et les enseignants utilisent les technologies dans les activités d'apprentissage afin de développer les compétences nécessaires à la vie personnelle et professionnelle, y compris en matière de littératie numérique.

# ANNEXE 2 : ÉLÉMENTS SUR LES COMPÉTENCES DANS LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE ET CULTUREL DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DE L'ONTARIO.

## 1. NOUVEAU-BRUNSWICK

Source : Nouveau-Brunswick. Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (2017). *La politique d'aménagement linguistique et culturel. Un projet de société pour l'éducation en langue française.* Fredericton.

« L'école se doit de continuer à transformer l'enseignement et l'apprentissage de façon à soutenir le développement de compétences durables en tant qu'objectifs explicites d'apprentissage. » (p. 129)

« La mise en œuvre de la PALC se fera progressivement, sur une période approximative de 10 ans. Elle touche tous les partenaires en éducation, notamment les ministères et les sections ministérielles jouant un rôle au sein du système éducatif acadien et francophone, de la petite enfance au postsecondaire, ainsi que toutes les instances publiques, privées ou communautaires contribuant à la réalisation de ce projet éducatif collectif. » 161

« Il est (...) primordial pour le système éducatif ainsi que pour la communauté acadienne et francophone de veiller à doter les élèves des compétences qui leur permettront non seulement de porter un jugement avec un minimum de préjugés ou d'idées préconçues sur diverses situations, mais également de proposer des solutions pertinentes, efficaces et respectueuses de tous pour remédier à certaines situations qu'ils jugent problématiques. » (p. 130)

« Si la littératie a une incidence sur le parcours scolaire de tous les élèves, elle a aussi une incidence sur leur qualité de vie en général. En effet, l'acquisition de fortes **compétences en lecture, en écriture de même qu'à l'oral** permet aux individus de réaliser leur plein potentiel, d'atteindre leur but, bref de réussir sur tous les plans, et ce, bien au-delà de leur passage sur les bancs d'école. » (p. 134)

« Il va de soi que le succès des élèves à l'école repose aussi, en grande partie, sur leurs **compétences en numératie**. (...) Si la littératie et la numératie ont une incidence sur le parcours scolaire de tous les élèves, elles ont également une incidence sur le bien-être et sur la qualité de vie en général de tous les citoyens et citoyennes. (p.124)

« Dans le contexte néobrunswickois, l'éducation en français est le meilleur garant d'un bilinguisme additif, c'est-à-dire qu'elle va permettre l'acquisition de fortes **compétences langagières en français et en anglais** tout en développant un sentiment d'appartenance ainsi qu'une attitude positive à l'égard de la langue et de la culture d'expression française. Bref, l'éducation en français contribue au développement durable de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick » (p.50-51)

### Sur la construction identitaire :

« C'est à partir de leur culture individuelle que les apprenantes et les apprenants conçoivent leurs apprentissages et développent les compétences qui leur sont nécessaires pour aborder la vie. » (p.73)

### Sur la participation citoyenne :

« Le système éducatif acadien et francophone se préoccupe non seulement du succès scolaire, mais aussi du développement personnel et social de tous les élèves, entre autres en mettant en place les conditions nécessaires au développement de leur identité et de leurs compétences citoyennes. » (p.73)

École, espace de citoyenneté démocratique : « Le Nouveau-Brunswick, comme ailleurs, fait face à une conjoncture environnementale, économique et sociale de plus en plus complexe. Cette réalité exige de former des citoyennes et citoyens conscients, informés, créatifs, critiques, responsables, engagés et solidaires, capables d'apprendre par eux-mêmes, et avec les autres, pendant toute leur vie. Dans cet esprit, l'école est appelée à devenir un espace de citoyenneté démocratique permettant à l'élève d'acquérir les connaissances et de développer les **compétences liées**

**au vivre ensemble.** Elle doit également favoriser la compréhension de notre système démocratique ainsi que celle des enjeux actuels de la société en général et ceux de la communauté minoritaire. C'est dans ce contexte que l'élève développera le désir de participer au devenir de sa communauté, tant locale que globale ainsi qu'à participer au projet de « **faire société** ». Il ou elle sera alors pleinement un citoyen ou une citoyenne qui contribue à la vitalité, à la pérennité et à l'essor de sa communauté. Comme il ou elle se saura appartenir à la société, son engagement sera d'autant plus naturel et allant de soi. » (p.85)

« **Les compétences pluridisciplinaires**, telles que *la capacité d'adaptation par rapport au changement, la pensée critique et créative, la résolution de problèmes, la communication orale et écrite, la collaboration, la littératie numérique, la créativité, l'innovation et l'esprit d'entreprendre, l'affirmation identitaire et la citoyenneté du monde, le développement vie-carrière ainsi que le mieux-être*, sont toutes jugées incontournables pour vivre dans la société du savoir, s'y épanouir et y contribuer. » (p.129)

« Pour assurer sa pérennité, la société acadienne et francophone doit saisir l'occasion et le contexte que lui offre l'ensemble du parcours éducatif de l'enfant, soit de la petite enfance au postsecondaire, pour éduquer à une citoyenneté ouverte, inclusive, engagée, solidaire et responsable. » (p.73).

## 2. ONTARIO

Source : Ontario (2004). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française.*

Un des objectifs : « Favoriser l'émergence de jeunes francophones conscients et fiers de leur identité, qui ont développé les **compétences** nécessaires à la poursuite de leur idéal de vie, qui ont le **désir d'apprendre tout au long de leur vie** et qui sont activement impliqués dans la communauté francophone aux plans social, politique, environnemental, spirituel, culturel et économique. » (p.10)

(...) l'objectif est de mieux préparer les jeunes « à réussir au XXI e siècle dans leurs études, leur vie sociale et leur carrière » (p.41).

Par de judicieux partenariats, le programme offre aux élèves la possibilité de participer à des projets scolaires-communautaires qui favorisent la découverte des **compétences d'employabilité** (p.42)

Sur le bilinguisme : « La vision monolingue du bilinguisme porte en elle de nombreuses conséquences négatives, l'une d'entre elles étant que plusieurs personnes bilingues sont très critiques à l'égard de leurs compétences langagières et, en général, elles ne se considèrent pas bilingues. Ces personnes deviennent alors très préoccupées quant à leurs **capacités à communiquer**. » (p.42)

Sur les défis de l'apprentissage de la langue et l'appropriation de la culture :

« Toutefois, ces mesures ne règlent pas entièrement le problème des faibles **compétences langagières** des élèves et, en particulier, des faibles compétences en communication orale dans un contexte où l'usage du français à la maison est en baisse au profit de l'anglais. » (p.20)

La maîtrise des technologies de l'information et de la communication favorise le développement d'un nombre important d'autres compétences comme *la recherche, le raisonnement, l'organisation des idées, l'analyse, la collaboration ou la résolution de problème*. Les experts ajoutent : « la maîtrise de la recherche de l'information a pour effet de faciliter pour chacun et chacune l'apprentissage autonome, de respecter davantage les rythmes de travail, de différencier les démarches et le traitement des erreurs et de favoriser l'autonomie face à des méthodes de travail » (p.38)

Axe d'intervention : « **Les compétences transdisciplinaires** = Stratégies d'apprentissage de la communication orale, de la lecture et de l'écriture dans toutes les matières et disciplines. Stratégies propres à la gestion de l'information et au développement de la pensée critique et créatrice. Stratégies d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'apprentissage. » (p.48)